



CC Pyrénées audoises (Siren : 200043776)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Quillan
Arrondissement	Limoux
Département	Aude
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/05/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Francis SAVY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La Maison du Tourisme Square André Tricoire B. P.8
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	11500 Quillan
Téléphone	04 68 20 68 10
Fax	04 68 20 04 91
Courriel	communauté -de-com.quillan@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	14 289
Densité moyenne	15,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 61

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
11	Artigues (211100177)	78
11	Aunat (211100193)	67
11	Axat (211100219)	558
11	Belcaire (211100284)	405
11	Belfort-sur-Rebenty (211100318)	27
11	Belvianes-et-Cavirac (211100359)	261
11	Belvis (211100367)	163
11	Bessède-de-Sault (211100383)	47
11	Cailla (211100607)	49
11	Campagna-de-Sault (211100623)	19
11	Campagne-sur-Aude (211100631)	586
11	Camurac (211100664)	98
11	Chalabre (211100912)	1 130
11	Comus (211100961)	46
11	Corbières (211101001)	28
11	Coudons (211101019)	53
11	Counozouls (211101043)	48
11	Courtauly (211101076)	74
11	Escouloubre (211101274)	76
11	Espéraza (211101290)	1 903
11	Espezel (211101308)	210
11	Fontanès-de-Sault (211101472)	5
11	Galinagues (211101605)	35
11	Gincla (211101639)	48
11	Ginols (211101654)	316
11	Granès (211101688)	97
11	Joucou (211101779)	36
11	La Fajolle (211101357)	12
11	Le Bousquet (211100474)	45
11	Le Clat (211100938)	33
11	Marsa (211102199)	18
11	Mazuby (211102298)	26
11	Mérial (211102306)	31
11	Montfort-sur-Boulzane (211102447)	91
11	Montjardin (211102496)	88
11	Nébias (211102637)	251
11	Niort-de-Sault (211102652)	33
11	Peyrefitte-du-Razès (211102827)	50
11	Puilaurens (211103023)	280

11	Puivert (211103031)	487
11	Quillan (200059418)	3 369
11	Quirbajou (211103064)	53
11	Rivel (211103163)	202
11	Rodome (211103171)	127
11	Roquefeuil (211103205)	293
11	Roquefort-de-Sault (211103213)	84
11	Saint-Benoît (211103338)	108
11	Sainte-Colombe-sur-Guette (211103353)	46
11	Sainte-Colombe-sur-l'Hers (211103361)	442
11	Saint-Ferriol (211103411)	118
11	Saint-Jean-de-Paracol (211103460)	127
11	Saint-Julia-de-Bec (211103478)	107
11	Saint-Just-et-le-Bézu (211103502)	47
11	Saint-Louis-et-Parahou (211103528)	57
11	Saint-Martin-Lys (211103585)	27
11	Salvezines (211103734)	77
11	Sonnac-sur-l'Hers (211103809)	138
11	Tréziers (211104005)	101
11	Val de Lambron (200055598)	187
11	Val-du-Faby (200085538)	581
11	Villefort (211104245)	90

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement collectif</p> <p><i>En application de l'article L.5211-56 du CGCT la CC pourra assurer pour ses communes membres des prestations de services portant sur la réalisation de tous travaux d'entretien de voirie et accotements, de la réparation et de l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que des bâtiments et ouvrages communaux, par convention qui précisera les modalités d'intervention dans des domaines ne relevant pas de sa compétence propre.</i></p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la communauté de communes assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif.</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ; - gestion des déchetteries - programmes et actions visant à valoriser le recyclage des déchets.</i></p> <p>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</p> <p>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</p> <p>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</p> <p>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : - Adhésion au Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes. - Etudes, créations et entretien d'aménagements pour valorisation milieux naturels : Tourbière de Font-Rouge, tourbière du Pinet, milieux caractéristiques du Pays de Sault valorisés sur la boucle de randonnée "Tour du Picou d'ARques".</i></p>

Services funéraires

- Service extérieur de Pompes funèbres
- *Un prestataire exerce pour le compte de l'ancienne CC du canton d'Axat les opérations funéraires suivantes : inhumation, transport de corps après mise en bière. - Assistance aux opérations d'inhumation dans le périmètre de l'ancienne CC du Pays de Sault.*

Sanitaires et social

- Action sociale

*ACTION SOCIALE : * Études et mise en œuvre de toutes actions, visant à favoriser : - Des actions contre la dépendance par le maintien à domicile des personnes âgées - La communication et la coordination entre les différents intervenants à domicile qu'ils soient médicaux, paramédicaux, sociaux ou familiaux - La gestion d'un service mandataire pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie * Aide à la politique du maintien à domicile des personnes âgées : présence verte, service de téléassistance * Étude, création et gestion d'un service de transport de personnes à la demande sous réserve de conclure avec le Conseil Général une convention pour obtenir la qualité d'autorité organisatrice des transports de second rang. * Soutien financier à la Mission Locale d'Insertion Départementale Rurale 11 * Étude et création des maisons de santé * Étude, création et gestion d'un Espace Public Numérique * Gestion d'un service de restauration collective situé à Chalabre.*

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. *Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités commerciales*
- *STATION DE SKI DE CAMURAC : * Gestion, exploitation et entretien du domaine skiable de 31 ha situé sur les domaines publics des communes de CAMURAC, MONTAILLOU (Ariège) et de la forêt domaniale du Pays d'Aillou (concession ONF): - Remontées mécaniques - Réseau de pistes et d'enneigement artificiel - Tous bâtiments ou ouvrages liés à l'exercice de ces activités - Services et équipements annexes à l'exploitation du domaine skiable (espace nordique : raquettes, ski de fond, école de ski, services de secours, chalet, refuge : snack, bar, restaurant, location de matériels?) - AIDES A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES (article L.4251-17 du CGCT). ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOUTIEN AUX ACTEURS ECONOMIQUES LOCAUX : *Adhésion et soutien financiers à l'association Haute Vallée Aude Initiatives. *Participation et organisation à la manifestation Forum de la création d'activités et de l'emploi en milieu rural. *Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales. Soutien financier et technique aux associations et/ou structures situées dans le champ de l'animation économique, agricole et touristique : * Foire agricole d'ESPEZEL, * Journées forestières, * Festival des saveurs, * Fête de la pomme de terre du Pays de Sault*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

ORGANISATION DE FESTIVALS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

- Activités sportives

En période scolaire : le recrutement du personnel et la mise à disposition du matériel pour les missions d'enseignement et d'animation sportives et culturelles

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

? élaboration, approbation, suivi et révision d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

? étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Transport scolaire

Transport scolaire dans le respect des règles de la concurrence après avoir reçu la qualité d'autorité organisatrice de second rang.

- Etudes et programmation

*ÉTUDE POUR LA VALORISATION DU MASSIF FORESTIER (charte forestière) - Adhésion à la structure porteuse du Pays de la Haute Vallée de l'Aude en l'espèce le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises. - Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales ; - Mise en œuvre des programmes d'investissement pour le compte des communes (création ou amélioration des routes ou pistes forestières, reboisement, amélioration, élagages, entretien des parcelles?). En vue d'optimiser cette compétence, la communauté de communes est autorisée, de manière accessoire, à l'exercer pour les communes non membres, antérieurement adhérentes du syndicat à vocation forestière de la Haute Vallée de l'Aude. L'obtention des financements et participations nécessaires à la réalisation de ces programmes et le suivi de ces dossiers. - Participation aux actions de promotion de la filière bois. - Adhésion au Syndicat Audois d'Energie (SYADEN) * Mettre en œuvre une politique foncière avec constitution de réserves foncières pour faciliter la reprise des exploitations agricoles et pour la remise en exploitation des friches. * Soutenir les productions agricoles traditionnelles, encourager l'innovation, soutenir la valorisation de la production locale. * Faciliter et diversifier le développement de l'agriculture notamment sur les territoires de la communauté de communes qui ont été abandonnés par le domaine agricole notamment à travers la recherche de nouvelles productions agricoles ou d'élevage : agriculture biologique, agriculture potagère, circuits courts, groupements de producteurs, vente directe ?* Soutenir les projets cohérents d'intérêt collectif en vue de favoriser les reprises d'exploitation et les installations nouvelles. *Soutenir prioritairement les initiatives et les projets portés de façon collective et solidaire. *Être un interlocuteur du monde agricole auprès des autres collectivités publiques (Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, PNR, ?) ainsi que de la chambre d'agriculture et des SAFER. *Soutenir la poly-activité (tourisme, gestion des paysages, déplacements?). *Mettre en œuvre une politique dynamique d'encouragement et de recherche de porteurs de projets*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*TOURISME : 1. Promotion touristique, accueil et information des touristes à la Maison du Tourisme à QUILLAN et dans les points d'informations locaux d'AXAT, CHALABRE, ROQUEFEUIL. 2. Informations à destination des clientèles et promotion collective de tous les opérateurs publics et privés. * Financement des aides et régimes d'aide de la Région par convention. * Étude, création et gestion d'un centre d'accueil et de découverte des Pyrénées audoises (lieux d'exposition interactive permanente axée sur des thèmes, lieux d'expositions temporaires, Boutiques des produits du terroir, espace d'orientation vers les prestations touristiques et agrotouristiques du territoire, espace d'animation : salle de conférence et de projection, espace de formation) * Aménagement et gestion d'un refuge de montagne sur le massif de l'Ourtiset . *Schéma directeur des sentiers de randonnées pédestres, cyclables et équestres : -création, gestion et entretien des sentiers de randonnées pédestres, cyclables et d'escalades selon le schéma directeur dont la carte est annexée aux statuts ; * Parcours de pêche "no kill." : création, gestion et entretien des parcours de pêche "no kill" sur les cours d'eau de la communauté de communes * circulation des trains touristiques sur la ligne RIVESALTES-ST MARTIN LYS, valorisation et promotion de l'accueil des voyageurs auprès des communes traversées et des professionnels du tourisme.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

Politique du logement et du cadre de vie Est déclaré d'intérêt communautaire : - Mise en place d'un programme d'amélioration de l'Habitat, dans le cadre de la convention signée avec le Pays de la Haute Vallée de l'Aude (tels que Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Programme d'Intérêt Général, PLH) - Soutien financier au Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude - Aménagement et gestion d'un parc de Logements locatifs sur des terrains ou bâtiments appartenant à l'ancienne Communauté de Communes du Chalabrais.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et du cadre de vie Est déclaré d'intérêt communautaire : - Mise en place d'un programme d'amélioration de l'Habitat, dans le cadre de la convention signée avec le Pays de la Haute Vallée de l'Aude (tels que Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Programme d'Intérêt Général, PLH) - Soutien financier au Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude - Aménagement et gestion d'un parc de Logements locatifs sur des terrains ou bâtiments.

Infrastructures

- Aéroports

aérodrome de Puivert.

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Abattoir de Quillan-Haute Vallée de l'Aude.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

- participation financière à la gestion des centres de secours

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	SM du bassin versant de l'Agly (200049146)	SM fermé	397 951
11	SMO de préfiguration du Parc naturel régional des Corbières Fenouillèdes (200061091)	SM ouvert	370 836
11	COVALDEM 11 (200036101)	SM fermé	237 180
11	PETR Vallée de l'Aude (200077964)	SM fermé	42 669
09	Syndicat du bassin du Grand Hers (SBGH) (200073864)	SM fermé	45 726
66	SM du train rouge, Train touristique du Pays Cathare et du Fenouillèdes (256601634)	SM fermé	24 120
11	SM de l'abattoir de Quillan Haute vallée de l'Aude (200046928)	SM fermé	43 133
11	SMAH de la Haute vallée de l'Aude (251101671)	SM fermé	110 282

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)